

Je rappelle à tous les députés qu'il n'y a eu aucune expédition de grain depuis le 17 février. Depuis plusieurs semaines, les ports sont fermés à toute navigation. Quatre-vingt-treize navires attendent actuellement d'être chargés sur la côte ouest. Depuis le 1^{er} août 1974, plus de 40 p. 100 de tous les jours ordinaires de chargement de grain ont été perdus par suite d'arrêts de travail. De plus en plus, des travailleurs qui ne sont pas en cause dans le différend sont licenciés à cause des grèves. Il ne s'agit pas seulement d'une urgence nationale; l'intérêt national a été compromis de façon désastreuse depuis bien des semaines. Et, durant tout ce temps, le gouvernement s'est contenté de débiter des lieux communs au sujet du droit de grève pendant que l'intérêt national était de plus en plus compromis.

Abstraction faite de la longue incapacité du gouvernement à trouver de meilleures façons de régler les différends industriels, l'inflation influence directement tout le climat des négociations. Comme le sait le premier ministre (M. Trudeau), parce qu'il l'a assez souvent dit, l'inflation menace tout notre édifice social. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les travailleurs, surtout ceux qui sont au bas de l'échelle, exigent ce qui semble des augmentations absolument incroyables. Mais la raison est simple: ils n'ont aucune confiance dans l'avenir.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi des syndicats habituellement paisibles sont devenus activistes. Et il ne faut pas s'étonner que le manque de confiance entraîne avec lui le refus des membres d'accepter les recommandations de leurs propres groupes de négociation. Le ministre des Finances (M. Turner) a dit en septembre:

L'exploitation efficace de nos vastes possibilités dépend surtout de nous. Nous allons d'une façon ou d'une autre arriver à répartir les parts du revenu national de manière équilibrée entre les divers secteurs de l'économie. Nous pouvons nous concerter et essayer de réaliser un juste équilibre entre des éléments comme les salaires, les prix et les bénéfices grâce au consensus qui permettra au revenu national de s'accroître sensiblement de façon soutenue pour notre bien à tous. L'autre solution consiste à laisser l'équilibre s'établir à la suite de conflits de travail âpres et interminables, ce qui pourrait réduire de beaucoup la prospérité de tous en diminuant considérablement la taille du gâteau que nous devons nous partager.

Il est évident que les prédictions du ministre des Finances sont en train de se réaliser. Ce discours remonte à septembre. Les mois se sont écoulés. On essaie toujours d'obtenir un consensus sans succès, mais, chose incroyable, les personnes consultées n'ont aucune idée de ce que le gouvernement entend par «juste équilibre». Nous ne connaissons pas du tout les objectifs du gouvernement. Ce qui est très clair, c'est que sept mois après le discours du ministre des Finances, le gouvernement persiste dans son refus de faire preuve de leadership. Cela provient peut-être d'un sentiment d'impuissance ou de l'incapacité de prendre les décisions énergiques qui s'imposent. A mon avis, cela est également dû au pessimisme injustifié d'un gouvernement qui ne croit pas les Canadiens capables de relever un défi.

● (1620)

L'an dernier, le premier ministre réagissait à l'inflation en donnant l'avertissement suivant: On ne peut demander à tous de se restreindre parce que les gens ne voudront pas collaborer. Certes, certains duperont leurs voisins, mais nous n'avons jamais été et ne sommes pas une nation de

Grève des débardeurs

fraudeurs. Nous ne sommes pas non plus des lâches incapables de nous ressaisir et d'accepter nos responsabilités.

Récemment, comme la crise s'aggravait, le premier ministre s'est plaint de la difficulté de prendre quelque initiative, parce personne n'a plus confiance dans le gouvernement. Bien sûr, le gouvernement doit avoir la confiance du public pour diriger efficacement les affaires du pays, mais il doit inspirer confiance par sa détermination. Le gouvernement a reçu un mandat de la majorité des Canadiens, qui ont traité le premier ministre fort généreusement. Au lieu de se plaindre de quelque vague médiocrité de notre esprit national, il devrait se hâter de tirer parti de la bienveillance que son gouvernement inspire encore avant qu'elle ne s'enlise dans une timidité stérile.

Nul doute qu'il s'agit d'une urgence nationale, monsieur l'Orateur. Une solution de portée nationale s'impose donc. Cette solution est l'affaire de tous les Canadiens. L'esprit de civisme de notre société est actuellement mis à l'épreuve et le sera encore au cours des prochains mois. Une direction ferme s'impose non seulement de la part du gouvernement mais aussi de celle des dirigeants de tous les secteurs de notre collectivité.

Mon parti appuie ce bill aujourd'hui parce que nous y sommes obligés. Mais nous demandons également au premier ministre de nous dire ce qu'il s'attend que nous fassions, de nous donner quelque indice de la manière dont il veut que nous réagissions, de bien faire comprendre à tous les Canadiens qu'on exige d'eux le mieux et non le pire. J'assure le très honorable député, par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, qu'on pourra compter sur nous.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, nul ne s'étonnera au Canada d'apprendre que le NPD, tant au niveau fédéral que provincial, est absolument porté à s'opposer aux bills qui obligent des grévistes à reprendre le travail, peu importe les circonstances. D'après nous, un des aspects essentiels d'une société libre est le droit des hommes et des femmes de suspendre leurs services s'ils jugent les conditions de travail insatisfaisantes. C'est le droit fondamental inhérent à toute société libre. Ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation qu'une personne ou un parti ayant adopté ce principe appuiera un bill qui empiète sur ce droit fondamental; c'est en effet exactement de cela qu'il s'agit et c'est ce qui arrivera si cette mesure est adoptée.

Les seules circonstances qui à notre avis pourraient justifier la suppression de ce droit fondamental sont de l'ordre de l'intérêt national. L'intérêt national, tout comme le nationalisme et un certain nombre d'autres notions peuvent souvent servir à recouvrir des types d'actions plutôt perfides; aussi, lorsque l'on prétend agir dans l'intérêt national, il me semble que l'on a l'obligation fondamentale d'expliquer d'une façon au moins assez détaillée ce que l'on entend par là.

Je dirai maintenant au nom de notre parti que nous allons appuyer ce projet de loi.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Il me semble donc que nous ayons l'importante obligation de dire pourquoi nous l'appuyons. La raison, à mon avis, a été formulée par le ministre du Travail (M. Munro), et il s'agit dans les circonstances immédiates d'un argument plausible et acceptable, je me permets de le dire au ministre.